

Avis de travaux



Travaux d'asphaltage

Avenue Pierre-De Coubertin, entre les rues Sicard et Théodore

Dates prévues : 29 et 30 mars

Nature des travaux

L'entrepreneur procédera à des travaux d'asphaltage à l'intersection de la rue Leclaire pour permettre à la STM de réaliser de nouveaux essais routiers. Cette intervention de courte durée pourrait être reportée en fonction des conditions météorologiques.

Circulation et stationnement

- Entraves partielles des voies de circulation en direction ouest sur l'avenue Pierre-De Coubertin, à l'intersection de la rue Leclaire;
- Fermeture du côté sud de l'intersection de l'avenue Pierre-De Coubertin et de la rue Leclaire;
- La signalisation sur place indique les directives à respecter pendant les travaux (détours, limite de vitesse, stationnement, etc.);
- Places de stationnement temporairement utilisées pour le matériel et assurer un périmètre de sécurité près du chantier. Vérifiez la signalisation du secteur car elle peut être modifiée au besoin;
- Les détenteurs de vignettes peuvent s'informer auprès de leur arrondissement.

Mobilité et déplacements actifs (piétons, cyclistes, transport collectifs, BIXI, etc)

- Aménagements prévus pour la circulation piétonne assurant l'accès aux résidences et autres bâtiments en tout temps;
- Si vous avez des enjeux de mobilité, prévoyez déménager, faire des travaux sur votre terrain, ou toute autre situation pour laquelle il serait pertinent d'informer le responsable du chantier, composez le 311 pour parler à un agent.

Déchets, matières recyclables et compostables

- Secteur entravé : placez vos poubelles et bacs, bien identifiés avec votre adresse à l'emplacement habituel. Les contenants qui ne sont pas accessibles aux éboueurs seront déplacés par l'entrepreneur.

Localisation des travaux



Le chantier : horaire et travaux

- Horaire d'opération : de 7 h à 19 h
- L'utilisation d'outils et/ou d'autres équipements de chantier nécessaires à l'exécution des travaux peuvent causer de la poussière, du bruit et des vibrations malgré toutes les mesures de limitation planifiées par l'équipe d'experts qui s'assure de minimiser les aspects dérangeants des travaux;
- Si la partie d'un terrain privé est touchée, elle sera remise tel qu'elle était avant les travaux.

Information :

☎ 514 872-3777

📍 montreal.ca

✉ info-travaux@montreal.ca